

Assainissement

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence assainissement qui consiste à collecter et traiter les eaux usées ainsi que les eaux pluviales et à contrôler les installations d'assainissement autonome.

Dans ce cadre, le service assainissement assure les missions suivantes :


- Élaboration et mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement (études et travaux).
- Suivi de l'exploitation du réseau, dans le cadre de délégations de service public.
- Instruction et délivrance des certificats de conformité des branchements aux réseaux publics d'assainissement et suivi administratif.
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif, dans le cadre notamment de l'instruction des permis de construire.

CONTACT



PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT
SERVICE ASSAINISSEMENT

297, rue Rousseau Vaudran - CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

 [0164792525](tel:0164792525)

 [Courriel](#)

 [Voir la fiche](#)





Le Schéma directeur d'assainissement


Le Schéma Directeur d'Assainissement définit, délimite et réglemente les types d'assainissement à instaurer sur chaque commune.

Les eaux usées de l'agglomération sont traitées sur 8 stations d'épuration qui sont alimentées par 280 km de collecteurs eaux usées et 130 km de collecteurs unitaires (eaux usées et eaux pluviales mélangées).

86 postes de pompage sont disposés le long de ce réseau pour permettre un écoulement gravitaire vers les stations d'épuration.

240 km de collecteurs d'eaux pluviales acheminent les eaux de ruissellement en milieu naturel.

ALLER PLUS LOIN SUR LE SITE

 Eau et assainissement



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30